

10 route de Saint - Georges-Perrigny – BP 335 –  
89005 Auxerre cedex  
Tel. : 03 86 72 85 31  
centredart@cg89.fr

# CENTRE D'ART DE L'YONNE

Service éducatif : <http://publicscentredartdelyonne.blog4ever.com>

## VEILLEURS DE NUIT

*Stéphane BELZÈRE, Gabriel DESPLANQUE, Claude LEVÊQUE,  
Rut Brees LUXEMBURG, Virgile NOVARINA, Jean-Jacques RULLIER, Pierrick SORIN*

**Le service éducatif du Centre d'art de l'Yonne vous invite à venir découvrir  
l'exposition *Veilleurs de nuit* le 8 juin à 14 h 30  
dans les communs du château de Tanlay**

A cette occasion nous vous proposerons un document pédagogique autour de cinq axes en lien direct avec les œuvres présentées :

- La nuit comme territoire
- Les peurs nocturnes
- L'image des rêves
- Les lumières de la nuit
- Vies nocturnes

Nous vous rappelons d'une part que nous accueillons les classes dès le 6 juin entre 11 h et 18 h et que vous pouvez dès aujourd'hui réserver des créneaux de visite et que d'autre part nous pouvons prendre en charge les transports pour vous rendre jusqu'à Tanlay.

Pour vous aider à préparer votre visite de l'exposition vous pouvez entrer en contact avec les enseignantes d'arts plastiques missionnées au Centre d'art de l'Yonne (permanences les mercredis après-midi de 14 h à 16 h dans les bureaux du Centre d'art à Perrigny), et les Conseillères pédagogiques en arts visuels au Pôle Lecture Art et Culture au 03 86 42 98 44.

Au cas où la date que nous vous proposons ne vous convienne pas vous pouvez assister aux visites commentées qui ont lieu tous les samedis et dimanches à 16h.

Nathalie AMIOT  
responsable du service des publics  
03 86 72 85 32  
[namiot@cg89.fr](mailto:namiot@cg89.fr)

Sandra GROSS  
Marjorie MOURGUES  
Ximena WALERSTEIN  
professeurs d'arts plastiques  
missionnées

Patricia LAMOUCHE  
Laurence SARTELET  
conseillères pédagogiques  
en arts visuels  
03 86 42 98 44

***Exposition du 4 juin au 30 juin 2011  
Communs du château de Tanlay  
Tous les jours de 11 h à 18 h***

Le Centre d'art de l'Yonne est membre de l'Association française de développement des centres d'art et reçoit le soutien financier du Conseil Général de l'Yonne, du Conseil Régional de Bourgogne et de la Direction régionale des Affaires culturelles de Bourgogne, ministère de la culture et de la communication.